



« Espace Jaloine »  
380 route de Jaloine  
07290 SAINT-ROMAIN-D'AY

04 75 34 91 83  
[secretariat@val-d-ay.fr](mailto:secretariat@val-d-ay.fr)  
[www.val-d-ay.fr](http://www.val-d-ay.fr)

## **nouveau mode de collecte des ordures ménagères et collecte des cartons bruns à l'attention des habitants du Val d'Ay**

Saint-Romain-d'Ay, le 1<sup>er</sup> juin 2022

Madame, Monsieur,

Pour être en adéquation avec le Grenelle de l'environnement, mais aussi pour des raisons de coûts et de gestion de personnel, la communauté de communes du Val d'Ay a décidé de changer son mode de collecte des ordures ménagères. Ce service, actuellement en régie, sera remplacé prochainement par un prestataire spécialisé équipé de camions de collecte spécifiques.






C'est pourquoi, les bacs 770 litres vont laisser progressivement place à des colonnes 4 m<sup>3</sup>.



Les orifices de ces nouvelles colonnes acceptent les sacs de 30 litres maximum, ce qui est amplement suffisant au vu du déploiement des colonnes de tri et du service de déchetterie proposés sur notre territoire. **En effet, si vous adaptez votre geste de tri et déposez vos déchets dans le bon exutoire, votre sac d'ordures ménagères sera moindre.**

Nous avons également pris en compte les nombreux achats sur internet et les cartons que ces nouveaux modes de consommation génèrent. C'est pourquoi, nous mettons également à votre disposition des colonnes spécifiques pour les cartons bruns. Elles se démarquent par une très large ouverture horizontale permettant le dépôt des cartons mis à plat.

Ces colonnes seront regroupées en points d'apport volontaire stratégiques définis par vos communes, sur lesquels vous retrouverez les 5 flux suivants :

ordures ménagères	cartons bruns (commandes internet, etc.)	corps creux (emballages, flacons, canettes, conserves, etc.)	corps plats (papiers, cartonnettes)	verre
				

**Compte tenu de la manutention importante que nécessite ce changement, l'installation des points de regroupement va s'effectuer progressivement dans les semaines à venir, commune après commune.**

Sachez que nous mettons tout en œuvre pour faciliter le geste de tri et réduire au maximum les volumes d'ordures ménagères.

Enfin, nous tenons à rappeler que les déchets issus de l'artisanat, commerce, industrie, doivent transiter par la déchetterie de l'agglomération d'Annonay avec laquelle nous avons mis en place une convention. Cependant, les cartons issus de ces activités continueront d'être acceptés à la déchetterie du Mézayon.

Nous vous remercions de votre compréhension et comptons sur votre implication.

**Marie VERCASSON, présidente**  
**André FERRAND, vice-président déchets**  
**et l'équipe de la communauté**  
**de communes du Val d'Ay**

